



*Retard sur la revalorisation du taux de l'IK,*  
**LA CGT OBTIENT GAIN DE CAUSE ET LE  
PAIEMENT RÉTROACTIF DU RETARD !**

Grâce à son intervention lors de la dernière réunion de branche, et pour la première fois chez Adrexo, la **CGT obtient le paiement rétroactif de la revalorisation du taux de l'IK à 0,445 € au 1<sup>er</sup> janvier 2022**. Adrexo n'en n'avait tenu compte qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars.

Après avoir subi cette succession de crises - économique, sanitaire et environnementale - il était primordial d'obtenir justice pour les distributeurs.

De plus, la direction s'est engagée à ne plus prendre de retard et de répercuter dorénavant les changements de taux dès leur annonce. La CGT restera bien évidemment vigilante face à cet engagement de nos patrons et veillera très attentivement à la bonne application du taux des indemnités kilométriques.



**La CGT est consciente qu'il reste beaucoup à obtenir pour défendre notre pouvoir d'achat et s'engage, elle, à continuer de se battre pour défendre l'intérêt de tous les salariés.**

**À se battre pour VOUS !**

**CONTACT:**

Sébastien BERNARD, Délégué Syndical Central : 07 83 86 33 08, [smbd04@gmail.com](mailto:smbd04@gmail.com)

Sites : [www.filpac-cgt.fr](http://www.filpac-cgt.fr) et LA CGT ADREXO sur [seb-adrexo.over-blog.com](http://seb-adrexo.over-blog.com)

Facebook : page La CGT Adrexo et groupe Adrexo salariés